

Agences de voyages / Le ministre du Tourisme et des Loisirs et la présidente nouvellement élue du Syndicat des agences de voyages d'affaires de Côte d'Ivoire

## Le rêve partagé d'une « Révolution » entre Siandou Fofana et le Savaci !



Le ministre du Tourisme et des Loisirs et la présidente nouvellement élue du Syndicat des agences de voyages d'affaires de Côte d'Ivoire, Mme Marie Reine Koné, ont échangé sur les enjeux de cette corporation dans l'essor de l'industrie touristique.

En arguant, au sortir de l'audience qu'il a accordée au Bureau du Syndicat des agences de voyages d'affaires de Côte d'Ivoire (Savaci), conduit par sa présidente, Mme Marie Reine Koné, le 19 mars, que « C'est important et gage d'espoir d'avoir l'adhésion des vrais professionnels pour la révolution en marche... », le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, affichait son optimisme quant à l'appropriation par les faïtières sous-tutelle de la vision stratégique « Sublime Côte d'Ivoire ».

En effet, portée par ses quelques 475 pairs patrons d'agences de voyages à la tête du Savaci le 15 janvier dernier, Mme Koné, l'une des pionnières et leaders en Afrique de l'Ouest et du Centre, et qui entend, en reprenant les rênes de l'organisation patronale faire contribuer efficacement sa corporation à l'essor de l'industrie touristique, était venue porter leurs préoccupations au ministre. Lui qui, par l'amorce de la mise en œuvre des 9 réformes et projets structurants contenus dans la Plan stratégique susmentionné, voue un avenir des plus radieux et actifs aux agences de voyages. Avec son hôte qui était accompagnée de son Secrétaire général, Alain Kouassi et sa trésorière, Mme Yvette Grah,

Siandou Fofana s'est réjoui de la concordance des points de vue en matière d'assainissement des conditions d'octroi d'agrément et de licences, qui vont de pair avec la revalorisation de l'image de la corporation, ainsi que l'établissement d'une plateforme collaborative de tout l'écosystème touristique autour et avec la tutelle.

Mieux, le ministre Siandou Fofana a expliqué comment par un étalonnage concurrentiel ou benchmarking, ainsi qu'une digitalisation optimale des offres et services, les agences peuvent faire rayonner la destination ivoirienne.

En sus, les questions concernant la fiscalité, les relations avec les institutions bancaires, la Taxe de développement touristique (Tdt), l'aggiornamento du Salon international du tourisme d'Abidjan (Sita), les relations avec des institutions telles que l'Iata, etc., à en croire le ministre, devraient trouver des réponses idoines à travers l'institution du Conseil national du tourisme (Cnt) en Conseil des ministres.